

Affaire Antsakabary - La CNIDH exige des sanctions contre les policiers

L'Express - 18/03/17



La CNIDH a livré les résultats de son enquête sur l'affaire d'Antsakabary. La commission accable le peloton de policiers qu'elle juge responsable des drames.

Révélation accablante. Les membres de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme (CNIDH) pointent du doigt le «peloton d'une quarantaine de policiers», envoyé à Antsakabary à la suite du décès de deux de leurs frères d'armes.

Dans un communiqué officiel sorti, hier, cette entité chargée de la défense des droits de l'Homme réclame des sanctions contre ces policiers qu'ils qualifient d'expéditionnaires dans l'affaire d'Antsakabary. Après une investigation sur terrain sur cette affaire de vindicte populaire, la CNIDH constate que « les violations des droits de l'Homme révélées à la suite de nos investigations ont été commises autour du meurtre de deux policiers du commissariat du district de Befandriana-Nord et des actes perpétrés lorsqu'un peloton d'une quarantaine de policiers a été envoyé dans la commune d'Antsakabary».

Les témoignages des sinistrés, de personnes victimes de maltraitance, des autorités locales, ainsi que les chefs traditionnels reçus par la CNIDH accablent ce peloton policier.

Homicide involontaire, incendies criminels, tortures et maltraitance, pillage, atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs, traitements dégradants sont, entre autres, les accusations mentionnées dans ce même communiqué émanant de la CNIDH qui met en avant des témoignages contre les agents impliqués dans cette affaire ayant conduit à la mort d'une femme âgée de 76 ans et à l'incendie de 487 maisons.

Dans ce même rapport, « la Commission insiste, de ce fait, sur l'application de la loi à l'endroit de toute personne jugée coupable de violations des droits de l'Homme » et qu'en attendant le verdict, la CNIDH appelle à la prise de mesures administratives contre les agents de l'État ainsi que les autorités impliquées dans cette affaire, selon le degré de responsabilité.

De son côté, les responsables du ministère de la Sécurité publique restent prudents et préfèrent s'abstenir de toute déclaration concernant ce sujet brûlant qui a conduit récemment à l'éviction du ministre de la Sécurité publique au moment des faits, Norbert Anandra.

Réconciliation

« Pour l'instant, nous attendons les rapports de la commission d'enquête dépêchée sur le lieu», rapporte une voix officielle dudit ministère.

Face à la situation qui prévaut dans les villages sinistrés, la CNIDH recommande la réparation de toute urgence des dégâts, de par l'intensification et la poursuite des actions ayant déjà été initiées par l'État. «Des habitants, des élus, des personnalités, parmi les autorités locales, des éléments des forces de l'ordre ainsi que les chefs traditionnels soulèvent, pour leur part, la nécessité d'une réconciliation», souligne Seth Andriamarohasina, rapporteur de la CNIDH.

<http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/affaire-antsakabary-la-cnidh-exige-des-sanctions-contre-les-policiers/>